

OSER L'ÉQUITÉ

Plan stratégique 2023-2028



MISSION

L'équipe de l'ombudsman des étudiantes et des étudiants vise à préserver un milieu d'études respectueux des droits et du traitement équitable des personnes étudiantes. Elle priorise les démarches préventives par la collaboration, le lien de confiance et les communications entre les personnes impliquées. Elle s'appuie sur les politiques, directives et règlements de l'Université pour conseiller, analyser et intervenir au besoin tout en tenant compte des responsabilités qui incombent aux personnes étudiantes. Elle peut être consultée en toute confidentialité.

VISION

Que l'équipe de l'ombudsman devienne une référence et un recours connu de toute la communauté universitaire afin de favoriser des décisions équitables et un environnement propice à la réussite des études.

VALEURS

Approche humaine
(bienveillance et empathie)

Respect

Rigueur et intégrité

Équité

PRINCIPES DE LA FONCTION

Indépendance

Impartialité

Confidentialité

Cohérence

Équité

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1

Poursuivre les bonnes pratiques concernant la prévention, la collaboration et le perfectionnement.

- 1.1 Continuer à faire connaître aux membres de la communauté universitaire le principe de nos fonctions.
 - 1.2 Utiliser les services disponibles et les réseaux d'homologues pour demeurer à la fine pointe des bonnes pratiques.
 - 1.3 Développer des outils d'information utiles pour la communauté universitaire.
 - 1.4 Poursuivre le perfectionnement de l'équipe en lien avec les enjeux sociétaux.
 - 1.5 Appliquer au quotidien des actions en développement durable.
-

2

Promouvoir les services pour qu'ils soient connus et accessibles à toute la communauté universitaire.

- 2.1 Augmenter les occasions de rencontrer les personnes étudiantes dans tous les campus.
 - 2.2 Outiller et soutenir les acteurs et actrices pouvant recommander nos services.
 - 2.3 Enrichir nos outils de communication.
 - 2.4 S'assurer que nos outils respectent l'inclusion et la diversité.
-

3

Soutenir un environnement propice à la réussite étudiante en favorisant la prise de décision équitable.

- 3.1 Outiller les personnes en autorité concernant les décisions académiques complexes
 - 3.2 Mettre en valeur les droits et les responsabilités de la communauté étudiante.
 - 3.3 Participer à l'amélioration des politiques en lien avec notre fonction.
 - 3.4 Faire connaître davantage la hiérarchie des recours à la communauté universitaire.
-

4

S'adapter aux enjeux relevant de la sécurité physique et de l'environnement numérique.

- 4.1 Renforcer nos processus pour respecter les normes en sécurité de l'information et pour s'assurer de la confidentialité de nos données.
 - 4.2 Respecter les recommandations du Service de la mobilité, de la sécurité et de la prévention afin que l'équipe accomplisse son mandat dans un milieu encore plus sécuritaire et adapté à sa réalité.
-